

Claresco Allocation Flexible est un fonds mixte international dont la flexibilité peut varier de 0 à 100%. Le Fonds peut investir sur une large gamme de classe d'actifs. Le fonds vise à surperformer à moyen terme son indicateur de référence (50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis). Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Gestion MIXTE internationale 0-100 • Données arrêtées au 29 mars 2024

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

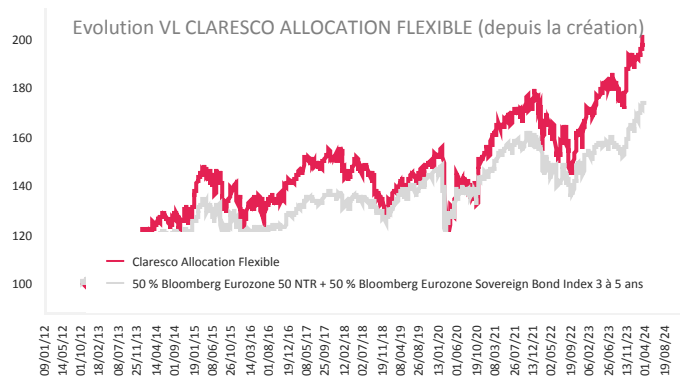
Actif Part P	17 309 053 €	Droit d'entrée	Néant
Actif total	34 506 636 €	Droit de sortie	Néant
Durée minimale d'investissement recommandée	5 ans	Frais de gestion annuel	1,70% TTC
Affectation des résultats	Capitalisation	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Commission de surperformance	20% de surperformance au delà de l'Indice de référence	Code ISIN	LU1379103903
Indicateur de Référence	50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	12/10/12	VL (Euro)	201,84
SFDR	Article 8	Marché Cible	Tous souscripteurs
Claresco ALLOCATION FLEXIBLE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV		Gérants : Hugues Lerche /Alain du BRUSLE	

Depuis le 01.03.2024 : 50 % Bloomberg Eurozone 50 Net Return dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years, coupons nets réinvestis – jusqu'au 29.02.2024 : 50% Eurostoxx50 NR / 50% Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years coupons nets réinvestis

PERFORMANCES

	2024	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
Claresco Allocation Flexible	4,15%	3,43%	15,24%	23,81%	46,13%	101,84%
Indicateur référence	6,11%	2,62%	12,03%	15,20%	29,59%	74,46%

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Claresco Allocation Flexible	24,59%	-11,93%	15,42%	0,88%	17,53%	-14,17%	6,14%
Indicateur référence	13,81%	-9,72%	11,08%	-0,95%	15,04%	-5,97%	4,62%



SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans	1 an
Perte Maximum	-7,5%	-19,5%	-29,4%	Alpha
Délai de recouvrement	122j	499j	326j	Beta haussier
Volatilité	7,5%	11,5%	13,3%	Beta
Ratio de Sharpe	2,04	0,64	0,59	Beta baissier
Sortino	5,20	1,36	1,08	Tracking Error
Poids des 10 premières lignes	71%			Nombre de lignes
				22

A l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption le 8 juillet 2016 du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Le Fonds a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information

auprès de la société de gestion sur simple demande.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures • source Claresco FINANCE

COMMENTAIRE DE GESTION

Les Marchés:

Les marchés n'ont pas attendu la première baisse de taux de la part d'un pays du G10 (Suisse) pour confirmer leurs excellentes performances depuis le début de l'année. Malgré tout, la baisse surprise de 0,25% par la Banque Nationale Suisse a ravivé les espoirs de voir les taux baisser significativement durant la deuxième partie de l'année dans la plupart des pays développés. Du côté des indicateurs économiques, les indices d'inflation demeurent au centre des préoccupations des investisseurs. Cependant, même la FED, dans ses derniers commentaires, semble indiquer qu'une première baisse de ces taux est possible malgré plusieurs déceptions sur les prix.

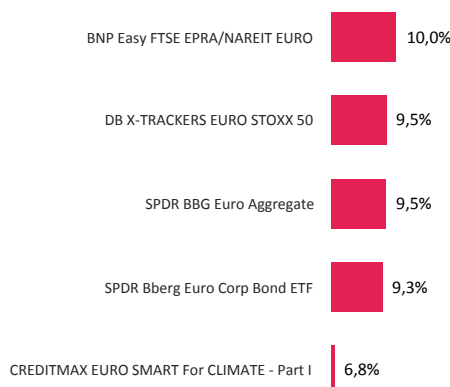
Le Fonds:

Le fonds progresse de 3,43% sur le mois. Il est en hausse de 4,15% depuis le début de l'année. Nous avons très peu ajusté le portefeuille durant le mois, estimant que le positionnement du portefeuille était toujours cohérent avec les perspectives de baisse des taux pour les prochains mois. Nous avons cependant apporté quelques ajustements qui ne modifient pas fondamentalement le portefeuille. Les dernières couvertures optionnelles du portefeuille sont arrivées à échéance durant le mois de mars et pour le moment, nous n'en n'avons pas repris.

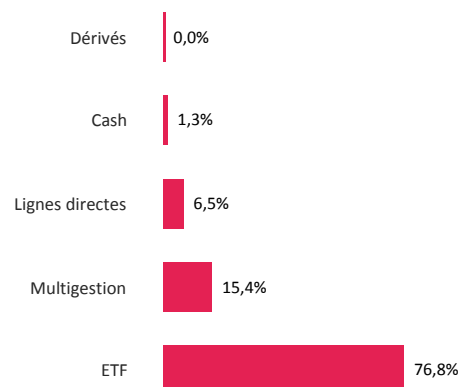
Nos Perspectives :

L'envolée des déficits publics en France est un nouvel indice de l'ampleur du ralentissement économique qui nous guette en Europe. Il faut maintenant espérer que la BCE baisse suffisamment rapidement et significativement ses taux pour éviter que l'économie européenne ne se grippe davantage. L'Europe n'est pas en mesure de supporter une crise souveraine, surtout dans un contexte de guerre en Ukraine. Ce nouveau risque n'est malheureusement plus négligeable et il va falloir composer avec durant les prochains trimestres. De plus, la BCE prévoyant toujours de démarrer la réduction de son bilan durant le deuxième semestre, les spreads souverains sont à nouveau à surveiller ! Heureusement, les élections US devraient occuper une partie des investisseurs dans le même temps...

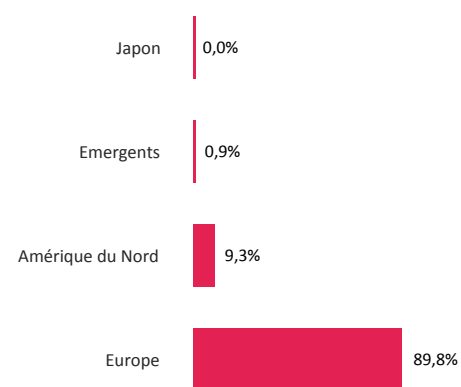
PRINCIPALES LIGNES



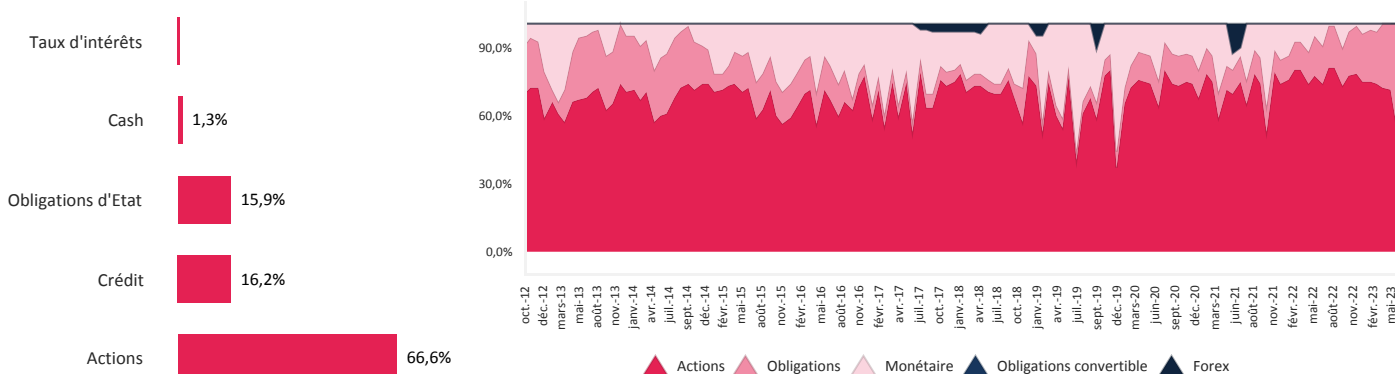
REPARTITION



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



EXPOSITION PAR CLASSES D'ACTIFS



REFERENCEMENTS



Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au

Claresco Allocation Flexible

Approche et méthodologie ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial** ;
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :

www.claresco.fr

Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco Allocation Flexible – titres vifs	-	-
Petites/moyennes capitalisations boursières	-	-
Grandes capitalisations boursières	-	-

Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.

L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...

Les Organismes de placement collectifs (OPC) dans lesquels le compartiment est investi sont traités différemment dans la stratégie d'investissement. Le compartiment se fixe l'objectif d'avoir à **minima 20% d'OPC Article 8** au sens de la réglementation SFDR.

Classification OPC – Bloomberg

	Poids OPC Article 8+9 SFDR
Claresco Allocation Flexible - OPC	26.37%
Objectif du fonds	20.00%

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Bloomberg Claresco Finance